

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2025

COMPTE RENDU AFFICHE LE 16 Juillet 2025

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 01 Juillet 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 15

PRESIDENT : M. Didier TESTE, Maire

SECRETAIRE ELUE : Mme Yvette BONNARD

MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE : M. Didier TESTE, M. Fabrice FOND, M. Christophe BROSSON, M. Lucien BRUYAS, Mme Yvette BONNARD, M. Pierre BOIRON, Mme Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU, M. Joël BALLAS, Mme Camille BRUYAS, Mme Marie-Françoise BONNARD, Mme Isabelle MARQUET, Mme Marielle GIRAUD COLOMBET, Mme Murielle BOIRON

Membres absents excusés : M. Christian CLOUPET (Pouvoir donné à M. Didier TESTE)

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente.

DELIBERATION

OBJET : Vienne Condrieu Agglomération - Mise en place d'un service de prévisions météorologiques expertisées avec système d'alerte intempérie et aide à la décision pour les communes et les établissements publics partenaires et volontaires.

Le territoire de Vienne Condrieu Agglomération a connu un événement météorologique majeur en fin d'année 2024, qui a engendré de nombreux désordres (débordements de cours d'eau et ruissellements). A l'issue de cet événement, les constats suivants ont été faits :

- Niveaux des alertes préfectorales largement sous-évalués au regard des cumuls de pluie réellement enregistrés ;
- Territoire de l'agglomération éloigné de Grenoble et souvent non concerné par les prévisions météorologiques sur le Département de l'Isère ;
- Localisation interdépartementale (Rhône-Isère) complexifiant la requête d'informations fiables.

Pour Vienne Condrieu Agglomération, ces constats ont démontré la nécessité de se doter d'un outil de prévision météorologique fiable, afin de mieux anticiper les événements météorologiques à risques et d'être en mesure de délivrer une information de meilleure qualité.

Par ailleurs, l'augmentation des aléas climatiques comme le gel, la grêle, la sécheresse, engendre des inquiétudes au sein du monde agricole. Aussi, l'outil de prévision météorologique dont se doterait l'agglomération pourrait bénéficier aux exploitants agricoles du territoire et éviter des dégâts sur leurs cultures. Cela pourrait être mis en place en 2026.

Chassenoud, Closrenard, Col de Grenouze, Combechère, Dizimieux, Griffoney, La Balasserie, La Bernardière, La Bertranderie, La Carelière, La Durantière, La Garde, La Grande Magdeleine, La Gurarie, La Planche, Le Brichet, Le Coin, Le Cros, Le Malozon, Les Echaux, Marlin, Nuzières, Remillieux, Vanel



L'outil proposé permettra de :

- Prévoir avec plus d'exactitude les événements météorologiques susceptibles d'impacter le territoire de l'agglomération : utiliser des prévisions locales et expertisées plutôt que des prévisions automatiques et généralistes ;
- Tirer parti d'un délai d'anticipation permettant éventuellement de déployer des actions de prévention des risques ;
- Bénéficier d'une aide à la décision (conseils d'un météorologue) en temps de crise.

Dans le cadre d'une procédure d'attribution de marché public conforme au Code de la commande publique, la solution retenue est celle proposée par LYON METEO, pour un montant total de 38 750.00€ HT (46 500.00€ TTC) pour une durée de 31 mois (du 1^{er} juin 2025 au 31 décembre 2027) comprenant :

- Un service d'alerte météo à 7 jours pour Vienne sur le site www.lyonmeteo.com, groupe WhatsApp d'alertes et suivis intempéries pour Vienne Condrieu Agglomération, et aide à la décision pour les collectivités.
- L'installation de 5 stations météo supplémentaires sur le territoire de l'Agglo ;
- L'entretien et la maintenance de 5 stations météo.

Dans une démarche de mutualisation, Vienne Condrieu Agglomération a proposé aux communes membres de l'Agglo qui le souhaitent de bénéficier de cet outil dans le cadre d'une convention de « bien partagé », conformément à l'article L5211-4-3 du Code général des collectivités territoriales ; ainsi qu'aux établissements publics partenaires et volontaires comme Cybèle Production, le SIRRA ou le SYGR.

En contrepartie de la mise à disposition de ce service, chaque commune ou établissement public partenaire qui le souhaite versera à l'Agglo une somme de 500 € annuelle.

Les modalités de cette mise à disposition sont définies dans la convention jointe à la présente délibération. Cette convention fait office de règlement de mise à disposition au sens du CGCT.

En complément de cette démarche de mutualisation de la prestation « prévision météo », l'acquisition et l'installation d'un réseau de stations météorologiques sur le territoire permettront d'affiner ces prévisions, de mieux anticiper les risques et d'étudier le changement climatique.

Les stations seront propriétés de l'Agglo, qui prendra seule en charge l'entretien et la maintenance de ces dernières.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de souscrire au service de prévisions météorologiques expertisées avec système d'alerte intempérie et aide à la décision mis en place par Vienne Condrieu Agglomération et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer les démarches et à signer la convention, ainsi que tous documents afférents à la présente délibération.

L'ORDRE DU JOUR DES DELIBERATIONS EST TERMINE A 21H00



COMMISIONS & QUESTIONS DIVERSES

Bilan financier Caravan'jazz

Le Bilan est présenté par Mme Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU

<i>BILAN FINANCIER CARAVAN' JAZZ</i>	
Concert Caranouche	900,00 €
Location Chaises et tables - Trèves	50,00 €
Tee Shirts - Organisateurs	235,20 €
Repas P'tit Bouchon	150,00 €
Repas Meli-Melo	530,00 €
Achat Carrefour - Café - Eaux	134,58 €
Bières - Techniciens - La Vacherie offert	- €
Agent de sécurité	198,66€
Jeux Enfants	68€
TOTAL	2 266,44 €

Même si certains points sont perfectibles, l'ensemble de l'organisation et le déroulement de ce moment convivial ont été une grande réussite, tant du point de vue des animations que de celui de la restauration offerte sur place. Toute l'équipe municipale souhaite remercier les bénévoles ayant rendu ce moment possible.

Opération Caravan'Jeux - Rapporteur Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU

Pour des raisons extérieures à la commune, l'organisation de cette journée dédiée aux enfants n'aura pas lieu. Le conseil municipal regrette cette situation et espère que nos petits Longeards pourront bénéficier de cette animation dans les années à venir.

Action Kem'Tu - Rapporteur Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU

Pour l'année scolaire 2025-2026, l'opération Kem'Tu sera organisée par l'équipe de la médiathèque, qui souhaite étudier la possibilité d'une mise en place conjointe avec le service périscolaire, afin d'en faire profiter un maximum d'enfants.

Bibliothèque – Travaux - Rapporteur – Pierre BOIRON

Les travaux de la future bibliothèque ont pris un peu de retard en raison de la complexité du dossier, notamment pour la mise aux normes concernant l'accessibilité PMR. L'État nous a accordé une subvention de 12 235 € pour l'aménagement des extérieurs de la bibliothèque, ce qui nous permettra peut-être d'installer un monte-personnes (selon le bilan financier).

Les prestataires pour les menuiseries et le terrassement ont été choisis ; il ne reste plus qu'à caler ces interventions dans le planning des artisans, tout en tenant compte des délais de chacun.

Panneaux photovoltaïques Travaux - Rapporteur – Christian CLOUPET (en son absence : Didier TESTE)

Les travaux de pose ont débuté mi-juin 2025 et avancent bien. L'intégralité des crochets de support a été posée à ce jour, et le chantier devrait être terminé avant la reprise de l'école, comme prévu. L'équipe municipale décide de valider un devis de l'entreprise ATHAUD ZINGUERIE, pour un montant de 1 089 € TTC, visant à protéger un élément extérieur de l'installation électrique. Cette demande a été formulée par la compagnie d'assurance détentricice du contrat de l'école.



Enfouissement des réseaux Route de la Planche- Rapporteur - Pierre BOIRON

Les travaux d'enfouissement des réseaux téléphonique, électrique et fibre débuteront le 15 juillet 2025 pour une durée d'environ 30 jours. Lors de la première proposition, les travaux devaient s'arrêter à l'intersection de la route de la Planche et du chemin du Plantier. L'équipe municipale a obtenu du SYDER que l'enfouissement se prolonge d'une centaine de mètres afin de couvrir la maison d'habitation située au 285, route de la Planche.

Réunion PLUi - Rapporteur - Lucien Bruyas

Une partie de l'équipe municipale a été conviée à une réunion à Vienne Condrieu Agglomération afin de finaliser le zonage du PLUi sur la commune de Longes. Les opérations du contournement et du lotissement de la Charpière sont en bonne voie, malgré les contraintes réglementaires imposées par la mise en place de ce nouveau PLUi. La non-artificialisation de nouvelles parcelles et la densification des secteurs d'habitation existants étant un prérequis de VCA, les élus présents lors de la réunion se sont appliqués à faire prendre en compte les spécificités et les projets déjà présents sur notre commune.

Il est important de noter que la règle en vigueur à ce jour pour les parcelles constructibles sur la commune de Longes reste le PLU communal, et ce, jusqu'à l'approbation du PLUi prévue à l'horizon 2028.

Rapport d'activité 2024 du SDMIS - Rapporteur - Murielle BOIRON

Nombre d'interventions : 38, dont :

- Secours et soins d'urgence : 31
- Accidents de circulation : 2
- Incendies : 5

Une intervention à l'école est prévue pour l'année scolaire 2025-2026 afin de sensibiliser l'équipe enseignante et le personnel périscolaire aux gestes de premiers secours et au maniement des extincteurs.

Point d'apport volontaire - Rapporteur - Murielle BOIRON

À partir de septembre 2026, des bacs de tri individuels seront distribués sur la commune. Seul le point d'apport volontaire du lavoir sera conservé afin de proposer une solution aux habitants du centre-bourg ne pouvant stocker un deuxième bac. Le ramassage des ordures ménagères aura donc lieu une fois toutes les deux semaines, en alternance avec les déchets recyclables. La collecte du verre se fera toujours aux mêmes emplacements qu'actuellement.

Un numéro de téléphone est indiqué sur chaque conteneur afin de contacter le service de ramassage si le conteneur est plein. Il ne faut pas hésiter à s'en servir

Travaux sur le pont romain - Rapporteur - Didier TESTE

Ce samedi 12 juillet marquera la fin des travaux réalisés par une poignée de 12 bénévoles qui se sont mobilisés durant 9 journées ou demi journées, avec le soutien de la municipalité. De nombreux citoyens ont soutenu et remercié l'équipe qui a été conduite par Jean Pierre Vernay, « le spécialiste » qui, avec Philippe Marquet, avaient participé à la restauration sur la moitié de l'ouvrage en 1995, il y a donc 30 ans, avec une autre équipe emmené l'époque par Jean Boiron, feu, Maurice Chambeyron, Henri Chavassieux etc..

L'équipe municipale tient à remercier tous les bénévoles ayant participé à cette opération de rénovation d'un ouvrage patrimonial.

L'objectif est désormais d'assurer sa préservation à long terme.



Vogue de Longes - Rapporteur - Didier TESTE

Malgré un bon début, la vogue de Longes s'est une nouvelle fois terminée dans une situation quelque peu chaotique, mais sans gravité cette année.

La décision a donc été prise d'annuler la journée du dimanche, y compris le défilé de chars, afin de limiter tout incident éventuel par la suite. La vente des repas a eu lieu le dimanche soir à Dizimieux, dans une ambiance conviviale.

À ce titre, toute l'équipe municipale souhaite remercier les habitants de Longes et des environs pour leur solidarité dans ces moments difficiles.

Cette situation, bien que regrettable, doit être vue comme l'opportunité de repenser la vogue afin de proposer une fête conviviale et sécurisée pour toutes et tous.

LES QUESTIONS DIVERSES SE SONT TERMINEES A 23H30

La prochaine séance du Conseil aura lieu le mardi 2 septembre 2025

**L'ORDRE DU JOUR ETANT TERMINE,
LA SEANCE EST LEVEE A 23h30**

Bonnes Vacances à Tous





INSCRIPTIONS A L'ECOLE DE LONGES

Si votre enfant entre en maternelle ou qu'il vient d'arriver sur la commune, vous devez vous présenter au service périscolaire (115, rue du Pré Paquet) en vue de la rentrée 2025/2026. L'accueil des familles se fera sur rendez-vous de 13h30 à 15h30 (04.72.49.26.86/periscolaire@longes.fr) à compter du 12 mai 2025.

Présentez-vous muni : du livret de famille; d'un justificatif de domicile; en cas de changement d'école, du certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment ; en cas de dérogation du périmètre scolaire, de la demande de dérogation au périmètre scolaire

Il vous sera alors délivré un certificat d'inscription permettant de procéder à l'admission définitive de votre enfant à l'école. Les admissions définitives à l'Ecole de Longes seront enregistrées par la Directrice de l'Ecole. Apportez l'attestation d'assurance de responsabilité civile, le carnet de vaccination et le certificat d'inscription délivré par la mairie.

Information aux parents d'élèves – Transport scolaire

Chers parents,

Afin d'assurer un service de transport scolaire fluide et sécurisé pour tous les élèves, nous vous rappelons l'importance d'arriver à l'heure aux arrêts de bus.

✓ **Merci de présenter votre enfant au point d'arrêt au moins 5 minutes avant l'horaire prévu.**

☐ **Le conducteur ne pourra pas attendre en cas de retard afin de respecter les horaires du circuit pour l'ensemble des passagers.**

Nous comptons sur votre collaboration pour garantir la sécurité et la ponctualité de tous.

Merci de votre compréhension.



Marché de producteurs et d'artisans : 9 participants confirmés à ce jour.



Concours de PÉTANQUE



LES VENDREDIS SOIRS DE JUIN A SEPTEMBRE

EN JUIN

VENDREDI 13
ADULTE/ENFANT

EN JUILLET

VENDREDI 04
VENDREDI 11
VENDREDI 18
VENDREDI 25

EN AOUT

VENDREDI 01
VENDREDI 08
VENDREDI 22
VENDREDI 29 – PROFIT CANCER

EN SEPTEMBRE

VENDREDI 05
DOUBLETTE MIXTE

INSCRIPTIONS SUR PLACE DES 20H

JET DU BUT 20H30

OUVERT A TOUS - BUVETTE

7€ LA DOUBLETTE FORMEE

RENSEIGNEMENTS AU 06.89.41.34.49

LONGES 69420 - TERRAIN DE PETANQUE SOUS L'EGLISE - EDITION 2025



GRAND PRIX DE LONGES

Dimanche 3 août 2025 de 13h30 à 17h30 se déroulera le 45° Grand Prix cycliste de Longes.

Le circuit de cette course débute à Dizimieux en passant par la route des Tailles, la Croix du Trèves, le village de Longes, et enfin la descente vers Dizimieux par la route départementale N°28.

Cet itinéraire sera donc fortement perturbé, et la circulation se fera en sens unique, dans le sens de la course.

Des signaleurs bénévoles assurent la sécurité du circuit, merci de respecter leurs consignes. Roulez très prudemment et si vous devez à tout prix prendre le circuit merci de respecter le sens de circulation.

L'équipe de l'organisation du Grand Prix de Longes vous remercie par avance et vous attend le dimanche matin pour la soupe aux choux, l'après-midi pour la course et kermesse de l'Association des Habitants de Dizimieux.

TRACE CIRCUIT

